

Itinéraire – Jérôme Jadot

Domaine de Jolimont

1, drève de la Ramée - 1310 La Hulpe

Coordonnées GPS : 50°43'38.1"N - 4°27'04.2"E (50.727238, 4.451172)

Contact : 0479 522 327 – jerome@jadot.be

En venant de Namur, Louvain-la-Neuve, Wavre, ... (E411)

- E 411, direction Bruxelles
- Sortie n°3 - Terhulpen, Overijse
- Prendre à gauche vers La Hulpe (Terhulpen) et passer sur le pont de l'autoroute
- Suivre la route jusqu'à la gare de la Hulpe (2-3 km)
- Au rond-point de la gare, prendre à gauche vers le centre de la Hulpe
- Suivre la route (on traverse La Hulpe) jusqu'au feu suivant
- Au feu, continuer tout droit vers Waterloo
- Au troisième rond-point, prendre à droite vers Gaillemarde (Fondation Folon)
- Cfr. « Approche finale »

En venant de Bruxelles (R0)

- Croisement Ring & Pont de Groenendael, direction La Hulpe
- Suivre la route (on passe devant l'entrée principale du château de La Hulpe) jusqu'au feu du centre de La Hulpe (5-6 km)
- Au feu, prendre à droite vers Waterloo
- Au troisième rond-point, prendre à droite vers Gaillemarde (Fondation Folon)
- Cfr. « Approche finale »

En venant de Nivelles, Charleroi, ... (R0)

- Prendre E19 puis R0 (Ring Est) direction Waterloo, Zaventem
- Sortie n° 27 - Lasne, Waterloo
- Prendre à droite vers Lasne (Drève Richelle)
- Au T (rond-point au croisement avec la Chaussée de Louvain – après 1,5 km et de multiples dos d'âne), prendre à gauche vers Lasne, la Hulpe
- Au feu (après 1 km), continuer tout droit vers La Hulpe
- Au premier rond-point (après 4-5 km), prendre à gauche vers Gaillemarde (Fondation Folon)
- Cfr. « Approche finale »

« Approche finale »

- Descendre le Chemin de Gaillemarde
- Prendre la première à droite (suivre Fondation Folon)
- Au T en bas, prendre à droite et suivre le coude vers la gauche (suivre Fondation Folon)
- La route monte vers les bois
- +/- au milieu de la côte, entrer à gauche dans le Domaine de Jolimont (grille en fer forgé, toujours ouverte)
- Continuer tout droit sur l'allée principale (suivre le fléchage GRANDE MAISON), jusqu'à la maison.
- Vous pouvez vous garer devant la maison, près du hêtre pleureur ou le long des pelouses (pas sur l'herbe, merci).
- Si nécessaire : parking le long de la grande allée, à droite en repartant vers l'entrée du domaine.
- Bienvenue !